

## Présentation et objectifs

Acquérir des connaissances approfondies préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance. Les titulaires du DSCG ont vocation à poursuivre leur carrière : dans les cabinets d'expertise comptable et/ ou de commissariat aux comptes comme collaborateur ou stagiaire et futur associé ; dans des postes de responsabilité dans les directions comptables et financières, de contrôle de gestion et d'audit interne des organisations privées ou publiques ; dans des cabinets de consultants.

## Période de formation

Cours présentiels : du 30 octobre 2017 au 26 mai 2018. Des reports de cours peuvent avoir lieu jusqu'au 9 juin 2018.

Les cours à distance se terminent le 9 juin 2018.

Dans le cadre du congé individuel de formation temps plein : du 9 octobre 2017 au 9 juin 2018

*L'élève est conduit à choisir ses créneaux horaires de cours ce qui implique une individualisation de son planning de formation.*

## Période d'examen

Examens Intec : 14 au 18 juin 2018 et oraux de l'UE6 et UE7 à compter du 5 novembre 2018

Examens Etat : octobre 2018 et oraux de l'UE6 et UE7 en novembre 2018 (inscription à l'initiative du candidat auprès de l'académie).

## Conditions d'admission

1 - Sont autorisés à suivre cette préparation au DSCG les candidats ayant l'un des diplômes suivants :

- DCG ou DGC Intec ou tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG (par arrêté ministériel) **obtenu l'année civile précédente**;
- DSGC Intec
- DECF de l'État;
- Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) ou tout autre master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- Diplôme européen conférant le grade de master ;

2 – Sont ajoutés, pour le diplôme de l'Intec

- le titre Responsable comptable du Cnam
- l'accès dérogatoire par la VAP85 (sur dossier) au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle

Dans ces 2 derniers cas, en vue du DSCG, les épreuves de l'Etat (UE1 et 4) ne seront accessibles qu'après obtention du DSGC Intec.

## Composition du diplôme et modalités de formation à l'Intec

- Sept unités d'enseignement (UE) à capitaliser au rythme voulu par le candidat composent le DSCG :

UE	Code Intec		Coef.	Crédits européens	examen
1	TEC 211	Gestion juridique, fiscale et sociale	1,5	18	Ecrit 4h
2	TEC 212	Finance	1	12	Ecrit 3h
3	TEC 213	Management et contrôle de gestion	1,5	18	Ecrit 4h
4	TEC 214	Comptabilité et audit	1,5	18	Ecrit 4h
5	TEC 115	Management des systèmes d'information	1	12	Ecrit 3h
6	TEC 216	Oral d'économie en partie en anglais	1	12	Oral 1h
7	TEC 217	Relations professionnelles	1	12	Oral 1h

- Durée moyenne des études : à temps plein, 2 ans en moyenne. Le DSCG est un diplôme Bac + 5 qui confère le grade de Master.

L'ensemble de ces unités sont proposées à l'Intec en **cours présentiels** (cours renforcés, cours du jour, cours du soir) et à **distance** avec ou non des séances de regroupement le samedi.

### Conditions d'obtention du diplôme

Le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des 7 épreuves constitutives de ce diplôme, sans note inférieure à 6 sur 20.

Le diplôme peut être également obtenu en tout ou partie par la validation des acquis de l'expérience. Les UE obtenues par la VAE ou par dispense équivalent à 10/20.

---

### Conditions d'obtention du diplôme Intec et passerelle diplôme Intec et diplôme Etat

Les candidats qui préparent à l'Intec le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion), diplôme d'Etat sont convoqués automatiquement les épreuves correspondantes du DSGC (Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité) diplôme d'établissement délivré par le Conservatoire National des Arts et Métiers.

Sont déclarés admis au DSGC de l'Intec les candidats qui remplissent les trois conditions suivantes :

- Satisfaire aux conditions d'accès
- Avoir obtenu une moyenne générale pondérée aux 7 UE (sans note inférieure à 6/20). Les UE peuvent être également validées par validation des acquis de l'expérience ou validation des études supérieures (VES). Elles équivalent à 10/20. Les notes ou validations obtenues aux épreuves correspondantes de l'Etat peuvent être rapportées au diplôme de l'Intec.
- Deux UE au moins doivent avoir été préparées à l'Intec ou au Cnam par la formation ou l'accompagnement VAE.

Le DSGC de l'Intec dispense des cinq UE du DSCG : 2, 3, 5, 6 et 7 et donne accès au stage professionnel.

Pour obtenir le diplôme d'Etat, le candidat titulaire du DSGC doit justifier au moins de l'obtention **des UE 1 et 4 à l'Etat** par la validation des acquis de l'expérience ou par une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves constitutives, sans note inférieure à 6 sur 20, sachant que les dispenses équivalent à 10/20.

---